

LE NUMÉRO  
5  
CENTIMES

## L'AVENIR

LE NUMÉRO  
5  
CENTIMESDE LYON  
JOURNAL REPUBLICAIN SOCIALISTE

## ANNONCES :

Annonces anglaises.....la ligne 1 fr.  
Réclamations..... — 2 »  
Chroniques locales..... — 4 »  
Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal  
11, rue Quatre-Septembre

## ADMINISTRATION &amp; REDACTION :

70, Cours de la Liberté, 70  
LYON

## ABONNEMENTS :

5 mois 6 mois 1 an  
Lyon et départ<sup>s</sup> limitrophes. 5 f. 10 f. 20 f.  
Pour les autres départ<sup>s</sup>.... 6 f. 12 f. 24 f.  
(Etranger : port en sus)  
Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> et du 15 du mois

Voir à la troisième page

## LE COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE L'ALCAZAR

N<sup>o</sup> 23

L'Avenir de Lyon

BON D'ACHAT

22 Septembre 1884

Ce Bon doit être détaché tous les jours et conservé.

LA PAIX, S. V. P.

Chaque nation se prépare à la guerre, le triumvir impérial de Skierniewice n'a rien changé aux dispositions belliqueuses des nations armées. Et cependant si une guerre générale venait à éclater en Europe, ce n'est pas par centaines de mille, mais par millions d'hommes que se chiffraient les armées combattantes. Une mer de sang, une montagne de carnage seraient sans doute les fruits de cette pacification de rachimiques impériaux qui mènent l'Europe comme un troupeau de bestiaux que l'on conduit à l'abattoir.

Veut-on une idée des éléments de paix préparés par ceux qui se disent chargés de gouverner les peuples? Ecoutez :

L'Allemagne, en comprenant la landwehr, peut mobiliser une armée de 1,265,746 hommes, et dispose de 2,496 canons de campagne et 1,325 canons de siège. La Russie a, chiffres ronds, 875,000 hommes et 2,214 canons; la réserve de son armée se compose de 400,000 hommes, avec 786 canons; total : 1,275,000 hommes, et 3,000 canons. La seconde réserve russe est de 2,000,000 d'hommes.

En comptant les troupes territoriales qui peuvent être mobilisées, la France dispose de 1,038,000 hommes, avec 3,738 canons.

L'Autriche a une armée de 800,000 hommes, qui, renforcée par la landwehr cisleithanienne (138,000 environ), s'élève à 1,138,000. Pour la Hongrie, le Tyrol, le Vorarlberg, 145,000 hommes, avec 1,623 canons.

L'Italie se compose de 440,000 hommes, avec 924 canons, et d'une milice de 200,000 hommes avec 824 canons, ce qui porte le chiffre de l'armée à 640,000 hommes, avec 1,808 canons. Dans ce chiffre ne sont pas compris les 50,000 hommes des compagnies alpines avec 80 canons de campagne et 72 compagnies de la territoriale alpine, soit 400,000 hommes.

Point n'est besoin d'aller plus loin dans cette nomenclature, elle suffit pour donner raison à ceux qui, à juste titre, réclament l'abolition des armées permanentes.

N'est-ce pas là une des raisons impérieuses de la colère populaire ?

La classe ouvrière n'a-t-elle pas aujourd'hui le droit de dire que si elle souffre, c'est parce que cette fraction de la nation qui vit dans l'oisiveté est nourrie par elle, alors qu'elle la force vive et productive chôme et meurt de faim.

Tout beau, les rois et les empereurs qui caracolent à la tête de leurs armées.

Tout beau Ferry, diplomate, ministre de la guerre et de la paix, président du conseil, président adjoint de la république royale, grand embrouilleur de la chose publique, paradant avec une garde d'honneur, caressant avec un air godiche ses soyeux favoris quand on bat aux champs sur son passage!!!

Mais le peuple qui souffre, mais la vile multitude qui a faim et qui se tord dans les affaires d'une lente agonie, ne peut supporter plus longtemps cette ignoble comédie des affameurs du peuple.

Tôt ou tard surgira un Brutus des rangs du peuple et il rappellera aux sinistres coquins qui organisent le pacte de famine par la devise de Bismarck : « la force prime le droit » que Brutus mit fin à l'autorité, au despotisme monarchique en transférant le pouvoir des tyrans au Sénat romain et au peuple.

César appela, il est vrai, le peuple des Brutus : mais la nation méprisant sa colère applaudit Brutus qui lui avait rendu sa liberté et ses droits.

Il est vrai que le sang de César frappé de vingt-trois coups de poignard avait rejailli jusque sur la statue de sa victoire, Pompée, au pied de laquelle il vint rendre le dernier soupir, mais la République romaine était sauvée.

Publicola Valerius abattit, lui aussi, la royauté romaine et fit l'admiration de sa patrie.

Selon pleura des jours et des nuits en voyant abattre la République qu'il avait élevée aux prix de tant d'efforts.

Reviendrions-nous à ces temps douloureux, l'incurie et la faiblesse populaire le permettra-t-elle? nous ne le croyons pas.

Le moment actuel révèle par trop clairement l'antagonisme entre deux forces; l'une qui travaille au bon accord des peuples, au respect mutuel de leurs droits réciproques par le triomphe des grands principes chers à la civilisation et qui cherche la satisfaction de chacun dans le bien-être de tous, l'autre qui provoque des collisions dans lesquelles les forts, ou ceux qui se croient tels, se flattent de trouver leur agrandissement, en dehors du principe, par le droit du sabre ou du canon.

Si loin qu'on remonte dans l'histoire de notre pays, on ne trouvera jamais une pareille collection d'hommes armés, un pareil amoncellement d'engins de guerre en menace permanente.

Pendant ce débordement belliqueux, l'industrie au contraire, amie de la paix, se manifeste par le déploiement des moyens, qui de même surpassent tout ce qu'elle avait jamais pu étaler de puissance; mais, on le voit, elle est arrêtée dans l'essor merveilleux de ses entreprises par les appréhensions nées du débordement de l'organisation du militarisme! Elle est frappée de stupeur et son développement tombe en léthargie.

Peuple, secoue cette léthargie, revendique tes droits, fais entendre ta puissante voix, déchire les masques, foudroie par ton bulletin de vote tous ces paillasses qui, sur les tréteaux gouvernementaux, se jouent de toi et rient de ta misère.

Fais seul ta besogne, souviens-toi que tu es le descendant de ceux qui se meurtrirent les épaules pour renverser la Bastille et

firent ce 89 qui étonna le monde. Nous déplorons les outrages qui accompagnent les révolutions; mais plus violents sont les outrages, plus nous sentons que les provocateurs de révolutions ne sont pas dans nos rangs.

Que sont les révolutions, sinon les efforts d'un peuple poussé à les faire, poussé à recouvrer par la force ce qu'il a perdu par l'aveuglement.

Mille ans suffisent à peine pour former un Etat — une heure peut le faire tomber en poussière. La réunion d'hier à l'Alcazar nous donnera raison, nous en sommes sûrs.

J.-B.-A. PAGES.

## LA RÉVOLUTION BATTUE!

A mes Frères,

Nous reviendrons, foule sans nombre,  
Nous reviendrons par tous chemins,  
Spectres vengeurs sortant de l'ombre,  
Nous reviendrons nous serrant les mains!

Tout est fini! les morts, les braves,  
Tous sont tombés! ô mes amis!  
Et déjà rampant les esclaves,  
Les traîtres et les avilis!

Mes amours, chère République!  
Pour toi, comme on donnait son sang!  
Avec l'hymne patriotique,  
Comme on tombait joyeusement!

Où, nous reviendrons, ô mes frères!  
Nous reviendrons morts ou vivants.  
Partout, sous les rouges bannières,  
On écrasera les tyrans!

Ils ont frappé chaque famille,  
Les vieillards, les petits enfants;  
Mais quand nous serons triomphants,  
Pour un, il nous en faudra mille!

Oh! quand viendra notre revanche,  
Vous expierez tous vos forfaits,  
Pâles faiseurs de terreur blanche,  
Allez! vous dormirez en paix!

## DEPECHE DE NUIT

## GUERRE DE CHINE

On télégraphie à l'agence Reuter de Saïgon, 21 septembre : Les transports français la Saône et la Nive, ayant à bord des troupes et des munitions, ont quitté aujourd'hui Saïgon, en destination du nord de la Chine.

M. Delpech, supérieur des missions étrangères de Paris, a adressé au journal les Missions catholiques, de Lyon, le télégramme suivant, reproduit par le Gaulois :

Mgr Chausse, coadjuteur du préfet apostolique du Kouang-Tong, télégraphie de Hong-Kong : « Chapelles détruites. six mille chrétiens sans asile. »

Le XIX<sup>e</sup> Siècle dit que certains indices donnent à penser que la Chine ne tardera peut-être pas, sous la pression des puissances neutres, à venir à réciprocité. On comprend dès lors, ajoute-t-il, que le gouvernement ne pousse pas les choses à l'extrême et que l'amiral Courbet reste inactif.

Une dépêche du Times datée de l'embouchure du Min. fait prévoir des troubles et des attaques des Chinois contre les étrangers si la France maintient ses demandes; elle constate

que des placards chinois ont été affichés à Fou-Tcheou, offrant une récompense de trente mille taëls pour la destruction de tout navire français, de cinquante mille pour la tête de l'amiral Courbet et de vingt mille pour chaque tête d'officier français.

## LE 22 SEPTEMBRE

Hier, 22 septembre, était l'anniversaire d'une des plus grandes dates, non seulement de l'histoire de France, mais encore de l'histoire du monde.

Ce fut dans la nuit du 21 au 22 septembre 1792 que se réunit la Convention.

L'ennemi était aux portes de Paris. Quatorze armées coalisées se ruaient sur la capitale. Les émigrés, cocarde blanche au chapeau, croyaient naïvement qu'ils allaient pouvoir lui appliquer les menaces grossières du manifeste de Brunswick.

En réponse, l'abbé Grégoire monte à la tribune et fait la déclaration suivante : « Les rois sont dans l'ordre moral ce que sont les monstres dans l'ordre physique... L'histoire des rois est le martyrologe des peuples... »

Au milieu d'une invincible émotion et des acclamations les plus vives, la Convention rendit à l'unanimité le décret suivant :

« LA ROYAUTE EST ABOLIE. »

Non seulement, elle rendit ce mémorable décret, mais elle se mit aussitôt en mesure pour qu'il ne fût pas une simple phrase sur le papier.

La Convention le fit triompher contre les ennemis du dehors, elle décréta la victoire et nomma Carnot pour l'accomplir.

Elle avait à le faire triompher non seulement contre les menées et contre les conspirations des amis du trône tombé de l'autel en ruine, mais encore contre les vieilles institutions qui engrenaient la France dans la machine monarchique. Elle sabra tout et remplaça les vieilles idoles par ces grandes réformes auxquelles nous sommes obligés de nous reporter chaque jour quand nous voulons accomplir un progrès près d'un siècle après!

Qu'en pensent les jacobins opportunistes de nos jours?

## INFORMATIONS

Il est aujourd'hui certain que tous les ministres assisteront au conseil qui sera tenu aujourd'hui mardi.

MM. Marius Poulet, député du Var, et Bouchet, députés des Bouches-du-Rhône, condamnés hier dans l'affaire du Zodiaque, ont donné leur démission.

M. Barrère vient de recevoir une dépêche de M. Herbin, consul de France à Khartoum, annonçant que le siège est levé.

M. Herbin ajoute qu'il accompagne le colonel Stewart.

On annonce que M. Waldeck-Rousseau, dont l'attention a été éveillée par de récents scandales, tant à Paris qu'en province, doit, aussitôt sa rentrée au ministère, s'entendre avec le préfet de police et avec le chef de la sûreté pour faire fermer un certain nombre de soi-disant cercles autorisés par la police et qui ne sont que de vulgaires tripots.

LILLE, 22 septembre. — Quelques mois nous séparent des élections sénatoriales et déjà plusieurs noms sont mis en avant pour le scrutin de janvier prochain.

Citons : MM. Paul Cambon, ancien préfet du Nord, ministre résident à Tunis ; Louis Legendre, ancien député, ambassadeur à La Haye ; Giroud, député de Douai ; Macarez et Brabant (d'Onnaing), agriculteurs ; Charles Seydoux, industriel.

Dans une réunion tenue à Bordeaux, dans la vaste salle de l'Alhambra, deux mille citoyens ont voté, à la presque unanimité, l'ordre du jour suivant :

« L'Assemblée des républicains de Bordeaux blâme énergiquement la guerre de Chine et ordonne aux députés de la Gironde de demander la mise en accusation du ministère. »

Un train de voyageurs allant de la Chaux-de-Fonds à Besançon a déraillé près de Morveau, par suite de la rupture d'un essieu.

Une dame a été tuée ; le chef de train et un voyageur ont été grièvement blessés. Quelques autres voyageurs ont reçu des blessures légères.

Un train de marchandises de la ligne du Nord a heurté un train de voyageurs à la bifurcation de Douzies. Quatre voyageurs ont été légèrement blessés.

On assure que cinquante mille francs provenant de la fête des Tuileries seront affectés aux villes du Midi contaminées.

Un décès à l'hôpital Bon-Remont.

Un seul décès depuis hier midi, deux dans la banlieue.

Deux décès à Saint-Remèze ; un à Ville-neuve-de-Berg.

Le fléau a entièrement disparu depuis un mois environ de Vogué ; mais on compte encore quelques malades à Lavilledieu.

Avant-hier a eu lieu la clôture du concours national de tir de Vincennes.

M. Trancher, de Vienne (Isère), a été proclamé champion de France.

Les trois autres lauréats sont MM. Boillot, Levert et Blondin.

## FERRY ET BISMARCK

Le correspondant viennois du *Journal des Débats* maintient l'exactitude de son information relative à une entrevue de notre président du conseil et du chancelier allemand :

Je vous ai annoncé par le télégraphe que le bruit avait couru ici que M. Jules Ferry venait d'avoir une entrevue avec M. de Bismarck. J'ai reçu la confirmation de ce bruit de personnes trop bien informées, pour qu'il me paraisse avoir été lancé tout à fait à la légère. J'ajouterai que, si les choses se sont passées ainsi, il est assez naturel que ni M. de Bismarck ni M. Jules Ferry n'en aient prévenu les journalistes et les reporters ; ce dernier semble même avoir cherché à se créer un alibi en faisant publier dans la *France* le récit d'une conversation qu'il aurait eue dans les Vosges au moment où plus probablement il était en Allemagne, conversation tellement étrange, naïve et peu sérieuse qu'en vérité on a peine à croire qu'elle ait jamais été tenue.

## MARTIN RÉBUS

Martin-Feuillée parle beaucoup. Ces jours-ci encore, il a fait entendre sa voix

harmonieuse à Château-Giron (Ille-et-Vilaine), dans un banquet de comice agricole. Car ce garde des sceaux, depuis quelque temps, fait concurrence à Méline-Agricole.

Entre autres belles choses, il a dit ceci :

Je ne pense pas que vous soyez disposés à tourner le dos à votre ancien conseiller général pour le seul motif qu'il serait devenu ministre (Au contraire ! Très bien ! très bien !)

C'est cependant ce qu'il faudrait faire si vous suiviez les avis d'un organe important du parti intransigeant qui disait, ces jours derniers, que « soutenir les gens au pouvoir n'était point son fait ; qu'il lui fallait voter contre quelqu'un ou contre quelque chose, que tout ministère « qui durait était nécessairement l'ennemi ! » (Hilarité).

Or, savez-vous quel est cet organe important du parti intransigeant auquel le ministre s'en prend avec tant d'ironie ? Non, c'est impossible, vous ne le savez pas.

C'est... le *Petit Marseillais*. Est-ce de la naïveté, de l'ignorance, de la mauvaise foi ? Choisissez : dans le cabinet, tout cela se trouve.

## LA CRISE EN BELGIQUE

Certains articles injurieux pour la famille royale ont produit une vive émotion dans les cercles militaires ; les officiers déclarent hautement qu'ils sont décidés à ne pas tolérer ces débordements d'outrages.

M. Jacobs, ministre de l'intérieur et de l'instruction publique, a licencié, par lettre, tout le personnel de l'École normale du boulevard de Hainaut, à Bruxelles.

On accorde aux professeurs le traitement de disponibilité. Ce traitement sera supprimé le 31 mars prochain.

Les libéraux de toutes nuances sont décidés à prendre la question scolaire comme plateforme électorale pour les élections communales.

L'entente est déjà faite dans plusieurs villes entre les libéraux modérés et les avancés.

Il avait été question d'organiser une entrée solennelle lors de l'arrivée du nonce à Bruxelles mais il paraît que celui-ci a ajourné la prise de possession de son poste, en raison de l'agitation actuelle.

La garde civique, la police, la gendarmerie sont consignées. Le ton des journaux est très agressif. Le *National* excite la population à se joindre au cortège des manifestants, qui se rendront aujourd'hui au monument élevé à la mémoire des braves morts pour la patrie en 1830.

On comprendra. C'est un appel à la révolution.

## ÉTRANGER

ITALIE. — Aujourd'hui a eu lieu, en présence du prince Amédée, de M. Grimaldi, ministre de l'Agriculture, de toutes les autorités et d'un public nombreux, l'ouverture de l'exposition ; celle-ci contient 800 spécimens de la race bovine et 200 des races ovine et porcine.

Depuis le 1er janvier 1884, la Compagnie des Tabacs d'Italie est en liquidation et le gouvernement italien a repris la suite de ses opérations.

ESPAGNE. — M. Castelar a prononcé à Guernica et à Bermeo des discours qui ont été très applaudis.

La réaction contre les mesures de quarantaine s'accroît de plus en plus dans les organes de la presse libérale et indépendante, et surtout dans les feuilles qui interprètent les intérêts financiers, commerciaux et miniers.

On signale la perturbation profonde qu'a apporté le système des quarantaines dans le commerce extérieur du pays et la diminution considérable des recettes douanières qui en a été la conséquence. Les recettes des chemins de fer du Nord et du Midi sont aussi en baisse.

Les hommes politiques et les financiers commencent à s'émouvoir de cet état de choses, qui n'est pas sans gravité pour la situation financière du pays.

D'autre part, l'apparition du choléra sur plusieurs points de l'Espagne a ébranlé la foi en l'efficacité des quarantaines.

AUTRICHE. — Par ordre du ministère de l'intérieur, la police a expulsé de Vienne quatre anarchistes, tous appartenant à la classe ouvrière.

ANGLETERRE. — La victoire de Gordon-Pacha sur l'emir d'Abu-Rbanga, est confirmée par une dépêche de sir E. Baring, transmise à Londres.

Une grande démonstration du parti national a eu lieu, dans l'après-midi, à Castel Wallau. Elle a été suivie de rixes et de troubles.

La police a chargé la foule. Plusieurs personnes ont été blessées. Il y a eu de nombreuses arrestations.

LONDRES, 22. — Le *Pall Mall Gazette* a publié hier soir un article à sensation dans lequel il signale les dangers et les complications qui menacent l'Angleterre.

L'article, intitulé : *Une Crise impériale*, vise particulièrement la situation de l'Afrique australe, où la question de la suprématie de la race anglaise ou de la race hollandaise doit fatalement se poser à bref délai.

BELGIQUE. — La loi scolaire est promulguée.

Un manifeste du bourgmestre invite les citoyens à respecter la loi ; tous les rassemblements sont interdits.

Les prochaines élections communales fourniront des armes légales pour combattre une loi, qui compromet l'enseignement.

EGYPTE. — Les commissaires de la Caisse de la dette publique ont protesté hier contre la suspension de l'amortissement.

Les consuls généraux, dont plusieurs attendent des instructions, n'ont pas encore protesté.

D'après une dépêche du Caire, publiée hier soir par les journaux, le gouvernement aurait reçu deux télégrammes de Gordon dont il cache le contenu.

On assure que Gordon se plaint amèrement de la lenteur qu'on met à former l'expédition de secours. Il dit que le nombre des rebelles autour de Khartoum augmente.

Les rebelles ne cherchent pas à attaquer la ville, mais ils voudraient la faire capituler en l'effrayant.

L'esprit des garnisons égyptiennes est toujours bon, malgré les dangers qui les entourent.

Suivant une dépêche de Vienne adressée au *Standard*, une vive inquiétude règne au consulat autrichien, sur le sort de M. Mansal, consul d'Autriche à Khartoum. On n'a pas reçu de nouvelles de lui depuis le mois d'avril dernier.

## LE DIVORCE EN BELGIQUE

Il n'est pas sans intérêt, au moment où le divorce vient d'être rétabli en France, d'étudier l'usage qui en est fait depuis de longues années dans les pays où le titre du code civil qui est relatif n'a pas cessé d'être en vigueur.

Les chiffres suivants, extraits de l'*Annuaire statistique de la Belgique*, indiquent que, jusqu'en 1850, il y avait très peu de divorces dans ce pays :

En 1840, dans tout le royaume, il n'y avait eu que 26 divorces, c'est-à-dire 0,086 pour 100 mariages.

De 1841 à 1858, il y avait en moyenne 22,4 divorces par an, ce qui fait 0,080 pour 100 mariages.

De 1851 à 1860, le nombre des divorces a presque doublé, il est de 41,2 en moyenne, 0,124 pour 100 mariages.

De 1861 à 1870, il y en a 65,2 par an ; 0,180 pour 100 mariages.

De 1871 à 1880, il y en a 138,5 par an ; 0,343 pour 100 mariages.

En 1881, on compte 202 divorces ; 0,518 pour 100 mariages.

En 1882, il y avait 216 divorces ; 0,556 pour 100 mariages.

Dans la province du Luxembourg, il n'y a pas eu de divorce jusqu'en 1851 ; pendant les dix années suivantes, il y en a eu trois.

C'est dans les communes de cinq mille habitants et au-dessus que le nombre des divorces est le plus élevé. On y comptait 6,6 hommes et 8,4 femmes divorcés par 10,000 habitants, au 31 décembre 1880, tandis que dans les communes de moindre importance, il n'y avait que 1,6 hommes et 2,1 femmes divorcés. La moyenne pour les deux catégories, en 1880, était de 3,7 hommes et 4,9 femmes, en tout 8,6 pour 20,000 habitants.

LES

## OUVRIERS SANS TRAVAIL

A la Salle de l'Alcazar

Dès huit heures du matin, plus de 6,000 personnes, beaucoup de femmes et d'enfants, paraissant avoir conscience de la terrible situation qu'ils subissent, se pressaient dans l'enceinte de l'Alcazar.

Une foule considérable stationnait aux abords de la salle, n'ayant pu y pénétrer.

A neuf heures, la séance est ouverte par le citoyen Taix, acclamé président à l'unanimité de l'assemblée. Les citoyens Favrichon et Apprat sont nommés assesseurs, les secrétaires du bureau sont les citoyens Litzelmann et Fray.

Dans une courte, mais très énergique allocution, le président ouvre la séance en déclarant qu'aucune question politique ne sera traitée dans la réunion ; il fait appel au calme, à la concorde la plus absolue.

Le citoyen Seigneret rend compte du rapport de la commission des ouvriers sans travail ; il dit que quand cette commission s'est présentée chez le préfet, ce magistrat était malade ; on se rendit alors chez le maire, celui-ci était en villégiature aux eaux. L'orateur développe avec beaucoup de facilité de langage les résultats obtenus par les démarches faites auprès des adjoints Bouffier et Julia : réponses éva-

FEUILLETON DE L'AVENIR (3)

## LE COUSIN DU DIABLE

Par Gontran BORYS

PROLOGUE

Lélio l'Aventurier

(Suite).

Mais, franchement, j'enrage de vous voir nous attarder autour d'une jupe et d'un éventail, lorsque chaque minute qui s'écoule vous rapproche de l'échafaud. Morbleu !... et quand je songe que les États vous ont envoyé en Espagne comme étant le plus sage, le plus dévoué aux libertés de Flandre.

— Ai-je failli à mon devoir ? s'écria impétueusement le gentilhomme. Ai-je déçu la confiance des États ? La mission dont ils m'avaient chargé est accomplie. Je suis libre et j'ai le droit, ce me semble, de moi-même à ma fantaisie.

— Non, monseigneur, vous n'avez pas ce droit, riposta Landry d'un ton ferme, car votre existence est précieuse, car votre épée appartient au pays, car vous devez

vivre pour assister et prendre part au réveil de notre indépendance !...

— Assez ! ordonna impérieusement le comte. Par le ciel ! c'est trop abuser de ma patience et du franc parler dont je t'ai sottement donné l'habitude. Tais-toi, ou va-t-en !

L'écuyer devint plus pâle, mais il demeura immobile et ne baissa pas les yeux devant le regard irrité de son maître.

Ce dialogue était échangé en patois wallon, dialecte alors usité dans les provinces méridionales des Pays-Bas. La précaution était bonne ; toutefois, personne, en ce moment, ne songeait à épier les deux voyageurs...

Après un assez long silence, le comte, qui tambourinait aux vitres, se retourna tout à coup, la main tendue :

— Pardon, mon vieux camarade, dit-il à Landry. L'inquiétude me rend injuste et cruel... Mais quant à cette entreprise dont tu voudrais me dissuader sans la connaître, un mot va te fermer la bouche : ma parole est engagée...

Landry s'inclina sur la main du gentilhomme.

— Je l'ignorais, murmura-t-il. C'est à vous de me pardonner, monseigneur.

— Et maintenant, continua le comte, il importe que tu saches pour quelle cause et contre quel adversaire nous allons lutter.

As-tu remarqué l'enseigne de ce cabaret ? Elle reproduit l'écusson d'un homme que je tuerais... ou qui me tuera, comme il a déjà essayé quatre fois de le faire.

— Quoi ! ce tableau, cette vipère étouffant un aigle...

— Ou, si tu l'aimes mieux : la lâcheté triomphant du courage. Oui, telles sont les armes de Diégo Diaz de Huerta ; des armes parlantes, comme tu vois, et bien dignes du personnage.

— Alors, nous sommes ici sur ses terres

— C'est probable, puisque notre cabaretier a pris ce blason pour enseigne... Mais, à propos, il faudra que j'examine de près ce Truxillo. Sa figure...

— On vient ! interrompit l'écuyer.

Le comte, en un clin-d'œil, redevint maître Cornélius. Il était temps. Le jeune Gommès, courbé sous une pyramide de plats fumants, opéra son entrée. Les voyageurs se mirent à table et se mirent en gens heureux dont une longue route a creusé l'appétit ; mais dès que l'enfant se fut retiré, le comte, repoussant son assiette, prit la parole à voix basse :

— Il y a trois mois, commença-t-il, lors de notre arrivée à Madrid, je m'étais logé, tu t'en souviens, place d'Alcala, sous le nom de don Lélio, gentilhomme sicilien. Ce fut peu de jours après notre installation

que je rencontrai Dolorès. Comment naquit cet amour ? Comme ils naissent tous, d'un hasard, de l'incident le plus futile. A l'heure où s'allument les premières étoiles, je traversais une rue écartée. Elle était à son balcon, et tu la verras, Landry ; jamais seniorita de dix-huit ans ne fut délicieusement belle. Une indicible langueur faisait pencher son front ; ses yeux de velours noir, tristes et doux comme ceux d'une gazelle blessée, erraient à travers le vague où tombait la nuit.

Je saluai, elle s'inclina. Une rose posée parmi ses cheveux s'en détacha par hasard... Avant que la fleur n'eût touché terre, je l'avais saisie au vol, effleurée de mes lèvres. La seniorita rougit et disparut.

Combien de temps je restai là, immobile, ébloui, la rose aux dents, les yeux fixés sur cette fenêtre voilée d'un épais rideau, je ne pourrais le dire. Je ne me souviens que d'une chose, c'est que, durant la nuit entière, mille génômes invisibles dessinèrent devant moi un radieux portrait de femme au teint mat, aux mains de fée, aux pieds d'enfant, à la bouche mignonne et em-pourprée.

(A suivre.)

sives, moqueuses même de la part de ces deux élus. On revint chez le maire qui répondit à la délégation : « Jamais, jamais on ouvrira de chantiers nationaux, puis on fait on ne meurt pas du fait »

En ce moment, un interrupteur provoque un léger incident ; ce trouble-fête est aussitôt mis à la porte.

Le citoyen Vaillant, dont la présence est annoncée dans la salle est invité à prendre place à la tribune, il la gravit au milieu de nombreux applaudissements.

Le rapporteur continue son rapport qui est adopté à l'unanimité.

Le président lit ensuite un article du *Lyon*, dont nous détachons le passage suivant :

« Ils refusent les secours offerts par la municipalité ; ils veulent l'ouverture de chantiers publics, et, en attendant, des subventions en espèces sonnantes à leurs comités qui se chargeront de les répartir à leur guise.

« Eh bien ! mais il nous semble que ces subventions aux comités auraient le même caractère que les secours distribués par la municipalité, celui de secours à l'indigence ; il y aurait seulement en moins la garantie d'une équitable distribution qu'offre un corps régulièrement élu sur de simples individus, sans mandat légal, qui s'improviseraient eux-mêmes dispensateurs des deniers publics.

« La masse des ouvriers saura bien apprécier cela et comprendra l'inanité des revendications excessives des agitateurs qui s'agitent dans le vide, espérons-le ; d'autant plus que, s'il y a des ouvriers sans travail dans notre ville, ils sont assurés de trouver bon accueil auprès de la municipalité, laquelle n'oublie pas que les devoirs de solidarité sociale imposent à toute commune l'obligation de secourir l'indigence »

La lecture de cet article soulève un tonnerre de protestations, l'indignation devient générale, des murmures violents éclatent de toutes parts.

Le citoyen Taix flétrit énergiquement le langage de notre confrère. Peu à peu le calme se rétablit.

Il est ensuite donné lecture du rapport financier dont la balance est unanimement approuvée.

Le citoyen Serot qui, dans un langage très correct et très habile, développe ses idées sur les remèdes à employer pour parer aux crises ouvrières ; il conclut en demandant la collectivité de l'outillage national.

Le citoyen Vaillant, conseiller municipal de Paris, dit qu'il faut vaincre le mal immédiat en créant des chantiers nationaux et communaux et attendant la réalisation du programme complet de la République sociale.

Il ne croit pas que l'administration continue à garder son impassibilité devant une manifestation telle que celle qu'il a sous les yeux.

Il indique la différence qui doit exister entre les chantiers nationaux de 1848, et ceux que l'on peut obtenir de l'administration, il faut un long exposé des moyens à employer pour atteindre ce but.

Le citoyen Martin vient à son tour à la tribune pour y soutenir les intérêts des ouvriers sans travail absents.

Le président propose qu'une délégation soit de nouveau envoyée auprès du citoyen maire. A l'unanimité, cette proposition est votée.

Le citoyen Polo fait un procès très énergique à la majorité du conseil municipal, et il invite les deux seuls élus présents, les citoyens Fichet et Affre, à se mettre à la tête de la délégation ; ceux-ci acceptent avec empressement.

Je regrette, dit le citoyen Fichet, que ce soit par une provocation que nous soyons appelés à la tribune, je n'en blâme pas les auteurs, mais je crois qu'en ce moment où l'union est si utile nous devons être tolérants.

Je promets d'accompagner la délégation, si elle le desire, chez M. le maire, c'est mon devoir et je n'ai pas l'habitude d'y faillir, nous nous trouverons à l'Hôtel-de-Ville à l'heure que la commission voudra.

Dans le cas où mes électeurs croiraient que j'ai violé mon mandat, la commission exécutive de l'élection a ma démission datée en blanc, elle n'a qu'à organiser une réunion publique, et si celle-ci décide que j'ai démerité, qu'on envoie ma démission au maire et je promets que je ne la retirerai pas.

Ces paroles sont couvertes d'applaudissements.

Il est onze heures et demie, la séance est suspendue pour être reprise à deux heures.

Il est trois heures quand la délégation vient rendre compte de son mandat.

Le citoyen Signoret explique les démarches faites par la délégation auprès du maire.

M. Gaillien a promis, dit-il, de donner aux ouvriers sans travail des travaux à exécuter dans Lyon, mais ces travaux sont ajournés à des calendes infiniment grecques.

Le citoyen Polo déclare que devant une pareille réponse, le comité doit immédiatement télégraphier au ministre de l'intérieur, le mettant en demeure de faire ce que l'administration a cru devoir ajourner.

La salle entière approuve cette détermination.

Le citoyen Chanet flétrit la conduite du maire qui, au lieu de remédier à la crise, aurait dû la conjurer.

Le citoyen Vaillant dit quel est le devoir vraiment pratique qui incombe aujourd'hui aux conseillers municipaux à l'égard des classes souffrantes et ce qui reste à employer par celles-ci. La séance est levée. Le public s'écoule avec le même ordre qui a présidé à cette importante manifestation, qui, pendant tout le cours des débats fut admirable de tact et de correction. Nous n'avons jamais assisté à un spectacle aussi touchant que celui de ces milliers de travailleurs réunis réclamant avec autant de calme et de dignité leur droit à la vie, leur droit au travail.

Une deuxième réunion est fixée pour mercredi prochain, au même local, elle porte pour ordre du jour :

Réponse du télégramme envoyé au Ministre et au président de la République P.

**Dernière Heure**

PARIS, 10 h. soir. — Le conseil des ministres, qui devait avoir lieu demain, s'est ajourné à samedi pour le retour de M. Waldeck-Rousseau.

On croit que M. Jules Ferry ne rentrera que jeudi.

— Le Paris croit que la convocation des Chambres sera fixée au 21 octobre.

11 h. soir. — Dans les dernières vingt-quatre heures, il y a eu six décès dans les Pyrénées-Orientales.

Il y a eu hier un décès à Toulouse, neuf en Espagne, dont un à Gatafe, près de Madrid, deux cent quarante-six en Italie, dont cent soixante-an à Naples.

11 h. 30. — Le *Télégraphe* dit que le nombre et l'audace des pirates augmentent considérablement. Des bandes nombreuses sont signalées partout jusque dans les environs d'Haï-nof.

— Une dépêche du *Times*, datée d'Alex, annonce que les troupes égyptiennes ont évacué Harrar, Berberah et Zeila. Les Anglais auraient occupé Berberah et Zeila.

Minuit. Une dépêche du *Temps*, datée de Shang-Hai, dit que les Chinois continuent leurs préparatifs pour barrer éventuellement la passe de Woo-Sung.

La païssie régal à Shang-Hai ; les com-

merçants réclament la protection des navires.

Les consuls russes ont été chargés de protéger les intérêts français dans toutes les villes que les consuls français quitteront.

BRUXELLES, minuit 20. — Jusqu'à présent le calme est complet ; la ville conserve sa physionomie ordinaire. Cependant, les troupes sont consignées et toutes les mesures d'ordre ont été prises.

PARIS, 1 h. matin. — L'empereur a passé aujourd'hui, à cheval, la revue du 8<sup>e</sup> corps.

**CHRONIQUE RÉGIONALE**

AIN. — M. Germain, député de l'Ain, a donné, avant-hier, à Châtillon-sur-Chalarnon, une conférence, dans laquelle il a entretenu quelques-uns de ses électeurs de la situation économique et politique de la France.

Trois cents personnes environ avaient répondu à l'appel de M. Germain.

La conférence a été ouverte à deux heures vingt, sous la présidence du maire de Châtillon, M. Edouard.

On annonce une nouvelle conférence de M. Germain, à Trévonx, pour dimanche prochain.

ISÈRE. — Le concours agricole annoncé pour 1884 à Voiron, a eu lieu dimanche dernier.

La ville avait organisé à cette occasion un grand festival au bénéfice des pauvres. La fête a été favorisée par un temps magnifique.

Treize sociétés musicales des environs avaient répondu à l'appel des organisateurs et prêté leur concours au défilé.

A midi, un splendide banquet a réuni tous les invités à l'hôtel Fugier, et, à quatre heures, a eu lieu la distribution des récompenses en présence d'une foule considérable.

Le soir, concert sur toutes les places, illuminations, feu d'artifice, bal, etc., ont clôturé merveilleusement cette belle journée.

LOIRE. — Les courses de Feurs ont eu lieu hier en présence d'une assistance des plus nombreuses et des mieux choisies.

Toutes les notabilités du Forez et des départements voisins s'étaient donné rendez-vous au pesage et dans les tribunes.

Un incident à signaler : le jockey William, montant *Pantalou*, à M. Dorian, ayant à deux reprises bousculé pendant le steeple-chase le cheval *Alléss*, monté par M. de la Motte, a été frappé par le comité des courses de la mesure suivante : interdiction à perpétuité de reparaitre sur l'hippodrome à Feurs et cinquante francs d'amende pour insubordination aux ordres du starter.

SAÛNE-ET-LOIRE. — Parmi les bruits qui circulent à Autun, on raconte que les professeurs du petit séminaire ainsi qu'un certain nombre de prêtres et de notabilités cléricales auraient l'intention de renouveler, au moment de la remise des clés, les manifestations ridicules et oteques qui ont accompagné l'exécution des décrets.

**CONSEIL D'ARRONDISSEMENT**

Hier, la première séance de la deuxième session du Conseil d'arrondissement a eu lieu sous la présidence du citoyen Perron.

Les membres du Conseil étaient presque au complet.

Au cours de la séance, les dossiers ont été distribués aux différentes commissions respectives. La séance s'est terminée par la lecture et l'adoption de plusieurs vœux sur lesquels nous reviendront.

*Nous rappelons que tous nos lecteurs, porteurs de soixante bons d'achat, auront droit, moyennant 4 francs, à une action de L'AVENIR DES FAMILLES, remboursable à*

**CENT FRANCS**

*Tous nos lecteurs, munis de trois cent soixante-cinq bons d'achat, auront droit*

**Gratuitement**

C'EST-A-DIRE

*sans Bourse délier*

*à la même action remboursable à*

**CENT FRANCS**

*Tous les lecteurs qui voudront souscrire un abonnement d'un an à L'AVENIR DE LYON auront droit de suite,*

**Gratuitement**

*à la même action remboursable à*

**CENT FRANCS**

*La société L'AVENIR DES FAMILLES, étant constituée conformément au décret du 22 janvier 1868, tous les titres par elle émis sont garantis par un dépôt de Rentes Françaises ou de Titres portant la GARANTIE DE L'ETAT, elle procède au tirage de ces polices d'assurances tous les trois mois. Le premier tirage doit avoir lieu le QUINZE OCTOBRE, au siège social, rue de la République, 61, à Lyon. Tous nos lecteurs pourront y assister.*

**MENUS PROPOS**

Le dîner touche à sa fin ; la bonne vient chercher le jeune Gaston pour le mener coucher.

Bien qu'il y ait un assez grand nombre de convives, on lui fait le tour traditionnel pour dire les : bonsoir grand-père, bonsoir grand-mère, bonsoir mon oncle, bonsoir mon cousin, etc., etc., acoutumés.

L'enfant exécute ce mouvement, qu'il trouve un peu trop répété, en témoignant une impatience croissante à chaque nouveau bonsoir. Quand tout est terminé et qu'il est sur le pas de la porte, il crie avec une véritable fureur :

— Bonsoir la lampe !

*Nous avons eu hier la visite, dans nos bureaux, du citoyen Brialou, le sympathique député du Rhône, qui nous a apporté ses souhaits de prospérité et d'encouragement.*

*Le même jour, le citoyen Franconie, député de la Guyane, est également venu nous exprimer ses cordiales sympathies.*

FEUILLETON DE L'AVENIR (23)

**LE PALEFRENIER**

Par Henri ROCHEFORT

(Suite)

Après ça peut-être cette femme était-elle mariée, ce qui, pour la candide Yvonne, était un obstacle qu'elle n'hésitait pas un instant à considérer comme invincible. Et elle en arriva à s'occuper du mariage de cette femme inconnue presque autant que du sien.

Le hasard donna à ses conjectures un appui soudain. Elle trouva un jour, dans les papiers de son père, la lettre de présentation écrite par la femme Javot dans son bureau de placement, sous l'impression enthousiaste des quinze francs que Roderic avait si insoucamment déposés entre ses mains économes. Les renseignements qu'elle contraignit à être précis. François Borel avait servi en Touraine, chez le comte de Brignolles, qui s'était séparé à regret de cet excellent serviteur. Il ne s'agissait plus que

de corroborer ces assertions. Yvonne résolut de risquer une démarche que sa qualité de maîtresse de maison, à défaut de sa mère absente, justifiait, commandait même. Elle irait trouver la femme Javot afin de renouer la chaîne de la destinée de ce François, qui ne ressemblait en rien à aucun palefrenier connu.

Yvonne se munit de sa femme de chambre, choisit la voiture la plus fermée de la maison et se fit conduire rue Vieille-du-Temple, dans cette maison fumeuse incessamment essuyée par la marchandise de la veuve Javot. Yvonne, en entrant, s'imagina qu'elle venait à un rendez-vous. Elle resta un certain temps le gosier serré par l'émotion, devant la petite femme aux anglaises en saule pleurnicheur. Enfin, elle eut la force de se nommer, ce qui lui donnait toujours quelques minutes de répit, avant d'expliquer sa visite.

— Je suis mademoiselle de Curval, dit-elle.

L'ancienne entrepreneuse de mariages riches, devant ce nom respecté, se crut revenue aux beaux jours de sa première industrie. Elle poussa énergiquement dans le cabinet noir les bonnes qui macéraient dans l'atmosphère vicié du salon et, présentant à Yvonne la chaise branlante sur laquelle Roderic effaré s'était assis un semestre auparavant, elle enroula autour de

ses lèvres son sourire le plus aristocratique pour dire :

— Mademoiselle de Curval a besoin de mes services ?

Elle n'était peut-être pas éloignée de croire que la jeune fille avait s'adresser à son expérience pour lui trouver un époux.

— C'est une simple consultation, un renseignement plutôt, que je viens de réclamer de votre obligeance, fit Yvonne sans s'asseoir ; puis elle réfléchit que la présence de la femme de chambre jetterait quelque gêne dans les révélations dont elle avait besoin.

— Louise, dit-elle, allez m'attendre dans la voiture. Je descends dans un instant.

Cette précaution confirma la veuve dans sa première idée, et elle agitait déjà dans sa tête tous les noms nobiliaires qui avaient illustré ses livres de compte, lorsque mademoiselle de Curval précisa ainsi ses questions :

— Vous nous avez procuré, madame, un palefrenier sur les antécédents duquel je désirerais vous interroger. Vous le connaissez sans doute, puisque vous l'avez recommandé tout spécialement au marquis mon père ?

— Est-ce que vous n'êtes pas content de lui ? fit-elle, déjà inquiète pour ses quinze francs.

— Au contraire, madame, nous n'avons que des remerciements à vous adresser. Seulement, depuis quelques jours il est tellement souffrant que nous pouvons nous voir obligés de le renvoyer dans sa famille. Savez-vous où elle réside et seriez-vous en état de nous fournir sur lui quelques détails particuliers. Il a servi en Touraine, nous écriviez-vous ?

— Oui, chez M. le duc de... repartit la femme Javot, remuant ses souvenirs.

— Non. Chez le comte de Brignolles, qui, nous disiez-vous, s'en était séparé avec regret.

— Avec les plus grands regrets, appuya la placeuse.

— Vous connaissez le comte de Brignolles ?

— Non, mademoiselle, pas personnellement.

— Alors c'est sur une lettre de lui que vous nous avez adressé ce domestique ?

— Oui... non... pas précisément, balbutia la veuve Javot, prise en flagrant délit de légèreté professionnelle.

— Enfin, insista Yvonne, un peu impatientée des difficultés qui se dressaient comme fatalement devant la constatation de l'identité du jeune homme, d'où teniez-vous les indications que vous nous avez transmises au sujet de ce François Borel ?

(A suivre)

**A TRAVERS LYON**

**Vagabondage.** — Une série d'arrestations pour vagabondage a été opérée, dans la nuit d'hier, dans divers quartiers de la ville, par les agents en tournée, parmi lesquels se trouve la nommée Marie Dumas, âgée de 27 ans, écrouée pour vol.

**Acte de probité.** — La demoiselle Grivel a trouvé une montre et une chaîne en or.

Elle tient ces deux objets à la disposition de ceux qui les auront perdus.

**Mort subite.** — Jacques Capra, cordonnier, demeurant rue Saint-Georges, 7, a été trouvé mort dans son lit, ce matin vers huit heures.

Le docteur Jutet requis pour visiter le corps a déclaré que ce vieillard a succombé à une attaque d'apoplexie foudroyante.

Hier, à neuf heures du soir, un inconnu paraissant âgé de soixante-cinq ans, vêtu d'une redingote noire, gilet noir, pantalon gris, chemise marquée J. V. est tombé place du Griffon.

Transporté à la pharmacie Perret, il n'a pas tardé à y rendre le dernier soupir; son corps a été transporté à la Morgue.

**Vol.** — Louis Bauber, âgé de dix-sept ans, apprenti teinturier, demeurant quai Saint-Vincent, 10, et le nommé Léon Garcin, aussi âgé de dix-sept ans, demeurant rue Boileau, 136, ont été conduits à la Permanence, sous la prévention de vol.

**Hôtel-Dieu.** — Un voiturier, parti de Givors hier matin, conduisant un tombereau chargé de pierres, à destination de Lyon, est tombé si malheureusement à Fourvière, où il devait se rendre, qu'il en est résulté de graves contusions internes.

Il a été transporté immédiatement à l'Hôtel-Dieu dans un état qui inspire de vives inquiétudes; ce malheureux n'a pu reprendre ses sens.

Il n'a pas encore pu indiquer son nom. La plaque de la voiture qu'il conduisait porte cette mention : Boulanger à Givors.

**Hydrophobie.** — Il résulte du rapport de M. Lagarrigue, vétérinaire-inspecteur, que le chien errant abattu samedi dernier, avenue des Ponts, était réellement atteint d'hydrophobie.

Les chiens mordus par leurs congénères devront être abattus ou tenus en surveillance.

**Arrestation.** — Hier, à sept heures du soir, Émile Godelle, âgé de quarante-cinq ans, a été écroué pour délit d'ivresse manifeste et outrages envers les gardiens de la paix.

Joséphine Rossetti, âgée de vingt-un ans, a été conduite à la Permanence la nuit dernière, sous l'inculpation de rébellion aux agents qui étaient en tournée de surveillance.

Benoît Dupré et Dominique Breton sont inculpés du même délit et ont été aussi écroués à la Permanence.

Hippolyte Roby, âgé de quatorze ans, imprimeur, demeurant chez ses parents, cours Lafayette, 101, a été arrêté, sous la prévention d'outrages à la pudeur.

**Brelan de Dames.** — Hier, vers neuf heures du soir, la rue des Remparts-d'Ainay était mise en émoi par un brelan de dames.

Trois ménagères de cette rue s'étaient prises au chignon et, *unguibus et rostro*, les trois combattantes s'imprimaient sur la face des marques un peu vives de leur violente colère.

L'arrivée des gardiens de la paix put seule mettre fin à ce combat homérique.

Dire ce qu'il est reste de faux cheveux sur le carreau est chose inénarrable.

**Nécrologie**

La chambre syndicale des Dames réunies vient de perdre un de ses membres les plus dévoués et des plus actifs, en la personne de la citoyenne Sigaud.

Elle faisait partie de l'administration, ainsi que du comité des écoles maternelles, de la chambre syndicale des tisseurs et similaires, et de la commission des vingt-et-un.

C'était une excellente citoyenne.

La chambre syndicale des Dames réunies fait un pressant appel à toute la démocratie qui se fera un devoir de rendre un dernier et suprême hommage à cette femme de cœur et d'un grand mérite.

Ses funérailles auront lieu mardi 23 courant, à 4 heures trois quarts. Le convoi partira du domicile mortuaire, place Kléber, 5.

**ENTERREMENTS CIVILS**

Aujourd'hui mardi, à 4 heures 3/4, auront lieu les funérailles civiles de la citoyenne Sigaud, membre de la chambre syndicale des Dames réunies, du comité des écoles maternelles, de la chambre syndicale des tisseurs et similaires et de la commission des vingt-et-un.

Le convoi partira du domicile mortuaire, place Kléber, 5, pour se rendre directement au cimetière.

Les funérailles civiles de la citoyenne Geneviève Godet, veuve Nicolas Kremers, décédée hier, à l'âge de cinquante ans.

Le convoi partira du domicile de la défunte, route Nationale à Saint-Fons pour se rendre directement au cimetière de Venissieux.

**BOURSE DE LYON**

Lyon, le 22 septembre 1884.

La séance a été ce qu'est ordinairement une séance de lundi. Dès que Paris cesse de don-

ner le ton du marché, ne sachant exactement où il va, est d'une prudence facile à comprendre. Les puissances intéressées ont adressé des représentations au gouvernement fédéral au sujet de la suppression de l'amortissement de la Dette unifiée. Les journaux anglais eux-mêmes admettent sans peine que cet acte constituerait une violation flagrante de la loi de liquidation. Tout cela impressionne peu les cours; tant qu'un événement capable d'effrayer la haute banque ne sera survenu, tant que les reports resteront aux prix où ils sont, la banque continuera à être acheteur de rentes, à encaisser les coupons et, le cas échéant, les plus-values sans bourse délier.

On a confirmé à peu près aujourd'hui les cours de samedi à Paris. Le 3 0/0 clôture à 78,60, le 4 1/2 0/0 à 108,85, tous deux sans entrain. L'Italie est immobilisée à 96,75. Turc sans changement, comme l'Unifiée 302,50.

Le Crédit Lyonnais est un peu faible à 563 1/2. La Banque Ottomane gagne quelque points à 582 50. Les Chemins autrichiens, les Lombard et le Saragosse ont conservé les précédents cours de Paris.

L'émission de Panama est déjà assurée d'un véritable succès. Ces obligations feront certainement primes, car la souscription sera bien plus que couverte. Nous ne saurions trop engager l'épargne à se porter sur de tels titres con vaincus que nous sommes du brillant avenir qui les attend.

**Bourse de Lyon**

Obligations		Actions	
Ville de Lyon 1880	97 25	Gas de Lyon	» »
Municipales 1879	453 »	Terre-Noire	» »
Ville de Paris 1869	407 »	Fond. de l'Horne	350 »
— 1871	396 50	Creusot	» »
Ville de Marseille	» »	Acier, de la Marine	380 »
Fonciers 1877	357 75	Fourchambault	» »
— 1879	450 50	Loire	239 »
— 1883	351 »	Montrambert	472 50
Fusion aixoise	372 »	Saint-Etienne	284 »
— nouvelle	370 »	Rive-de-Gier	15 »
Dombes anciennes	303 50	R. M. et Firminy	» »
— nouvelles	308 50	Société Lyonnaise	» »
Lombardes anc.	302 50	Créd. finan. et ind.	» »
— nouvelles	308 50	Fonciers lyonn.	» »
Saragosse	321 »	Société stéphan.	» »
Nord-Esp. 1 <sup>er</sup> hyp.	354 50	Rue de Lyon	» »
— 2 <sup>e</sup> hyp.	343 »	Comp. des Banx	1460 »
Portugaise	313 25	Dombes Sud-Est	» »
Suez 5 0/0	575 »	Croix-Rousse	» »
Baux 3 0/0	370 »	Bateaux-omnibus	» »
Omnibus-Tramw.	491 25	Wien-Pottendorf	» »

**Bourse de Paris**

3 0/0 français	78 75	Mob. esp. jouis.	160 »
3 0/0 amortissable	80 70	Fonciers Lyon.	» »
3 0/0 nouveau	» »	Banque ottomane	589 »
5 1/2 0/0 (1883)	109 05	Banque autrichienne	463 »
4 0/0 italien	93 70	Banque hongroise	» »
4 0/0 espagn. extr.	61 71	Lyon	1242 »
5 0/0 turc	» »	Autrichien	635 »
Égypt. 6 0/0 (1877)	308 »	Lombard	317 »
Banque de France	5070	Saragosse	422 »
Crédit foncier	1347	Nord-Espagne	535 »
Crédit mobilier	» »	Suez	1947 »
Crédit lyonnais	565 »	Consolid. à Londres	101 1/4

Toutes les communications concernant l'AVENIR sont reçues rue Quatre-Chapeaux, 11, jusqu'à cinq heures du soir; à partir de cette heure jusqu'à minuit, 70, cours de la Liberté.

**Tribune libre**

**Ouvriers sans travail**

Toutes les commissions de sections nommées à la réunion de la salle Fredouillère, ainsi que ceux nommés à la réunion de Vaise, sont priés de se réunir ce soir, à huit heures, chez M. Vesal, angle de la rue Cuvier et de la rue Créqui.

Affaire urgente.

Pour la commission : Favrichon.

**Avis aux Chauffeurs-Mécaniciens**

MM. les Chauffeurs-Mécaniciens de la ville et des faubourgs de Lyon, sont prévenus que le cours de chaudières et machines, de la société d'enseignement professionnel du Rhône, aura lieu cette année comme les précédentes.

En conséquence, ils sont priés de vouloir bien se faire inscrire, avant la fin du présent mois, chez MM. Auclair, rue Charpenet, 6; Ballaguy, rue de la Pyramide, 69; Ruet, café, rue de la Barre, 16.

Un deuxième avis donnera le lieu et le jour de l'ouverture du cours.

A. AUCLAIR.

**Bal de l'Alliance des Cuirs et Peaux de Lyon et la Banlieue.**

Tous les ouvriers de la corporation sont convoqués d'urgence à la réunion générale qui aura lieu mardi 23 septembre, à huit heures précises du soir, chez le citoyen Delorme, rue de Jussieu, 8.

Le Secrétaire, A. GUÉTAT.

**THÉÂTRES ET CONCERTS**

**Célestins.** — *Jonathan*, comédie en trois actes.

*Le procès Vauradieux*, comédie en trois actes.

**Casino**, rue de la République. — A 8 h. Concert varié. — Orchestre sous la direction de M. Viseur.

**OBLIGATIONS**

**CANAL DE PANAMA**

A LYON { On souscrit sans frais } 60, rue de l'Hôtel-de-Ville

LE GÉRANT, J.-B.-A. PAGES

Imprimerie Moderne, cours de la Liberté, 70

**LES ANNONCES**

Reclames, Faits divers, Avis pour dettes, ventes et acquisitions, SONT REÇUS AU BUREAU DU JOURNAL

**11, RUE QUATRE-CHAPEAUX**

Avis d'Acquisition : 4 fr. — Avis pour Dettes : 4 fr.

**FABRIQUE DE LAMPES**

Système VENDEL et autres Spécialité pour Fabriques et Ateliers. — Réparations soignées en tous genres. — Grand assortiment de Suspensions. — Prix modérés.

**MAZOYER**

MÉDAILLÉ ET BREVETÉ Cours Vitton, 30, Brotteaux

**A LOUER PETITE PROPRIÉTÉ**

Complètement closée de murs composée de six pièces avec terrasse Cette charmante habitation est située à la Cité. Pour les renseignements, s'adresser à M. Rive, 26, cours Lafayette, Lyon.

**MODES**

Gros et Détail

**M<sup>me</sup> CLÉMENT**

87, Grande-Côte, 87

SPECIALITÉ POUR DEUILS Bonnets et Chapeaux montés PRIX MODÉRÉS

**BAR CONTINENTAL**

Rue de la République, 62

Le plus beau et le plus luxueux de Lyon

**CONSOMMATIONS DE PREMIER CHOIX**

TOUT LE MONDE voudra voir les admirables peintures de cet Etablissement, qui sont dues au pinceau de Cheny et Seignemartin, deux célébrités lyonnaises.

62, rue de la République

EN FACE LE CASINO

**LOTÉRIE TUNISIENNE**

2<sup>e</sup> Tirage SUPPLÉMENTAIRE le 15 Octobre prochain DE CENT MILLE FRANCS Un Gros Lot de 50.000 fr.

1 LOT DE... 10.000 fr. | 10 LOTS DE... 1.000 fr. 2 LOTS DE... 5.000 | 10 LOTS DE... 500 50 LOTS DE... 100 FRANCS

AVIS — Les billets qui participeront à ce deuxième tirage supplémentaire concourront également au tirage définitif qui sera fixé immédiatement après ce tirage supplémentaire d'une FAÇON IRREVOCABLE et à TRES COURTE ÉCHEANCE et comprenant: UN MILLION DE FRANCS DE LOTS Gros Lots: 500.000 Francs

ET 346 AUTRES LOTS FORMANT 500.000 FR. Les billets sont délivrés contre espèces, chèques ou mandat-poste adressés à l'ordre de M. Ernest DITTE, Secrétaire-Général, 13, rue Grange-Battière, Paris. UN FRANCO LE BILLET.

**Institution THIESSIER**

17, rue des Deux-Frères et rue Louis, 52

A VILLEURBANNE

Cette institution, une des mieux organisées sous tous les rapports, et desservie par les tramways de Montchat et de Villeurbanne, est recommandable par le grand nombre de sujets qu'elle a formés et placés dans le commerce, l'industrie, la bureaucratie, les ponts et chaussées, etc.; des soins maternels sont donnés aux jeunes enfants; langues vivantes, prix modérés.

La maison se charge de placer ses élèves lorsqu'ils ont fini leurs études.

**Vente en gros : Rue Quatre-Chapeaux, 11**